MAIRIE de
CORAY
(29 370)

☎ 02 98 59 10 10
🖷 02 98 59 70 71
mairie-coray@wanadoo.fr

Séance du Conseil Municipal
du 11/03/2026
DCM 2026-03/04

Envoyé en préfecture le 20/03/2026
Reçu en préfecture le 20/03/2026
Publié le
ID : 029-212900419-20260311-DCM_2026_03_04-DE

Convocation 27/02/2026 **Affichage 27/02/2026** **Nombre de Conseillers** **En exercice : 19** **Présents : 16** **Votants : 19** **Pour :19** **Contre :** **Abstentions :**	**L'an deux mille vingt-six, le 11 mars à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Joëlle LE BIHAN.** **Etaient présents : Mesdames et Messieurs ABALAIN Fabienne, M. BOUGUENNEC Yann CALVARY LE METAYER Anita, CALVEZ Cécile, CORNIC LE STER Marie, LE BIHAN Joëlle, LE BORGNE Éric, LE GUERN Josiane, LE NAOUR Francis, LE SANN Michel, PICARD CARRER Nelly, SANSÉAU Michel, QUINTIN Maurice, STERVINOU Franck. TREUJOU Maryvonne** **Absents excusés : M. PERROT Thomas, Mme BARRÉ Karine, Mme LE NADER Christelle** **Procurations : M. Thomas PERROT à M. Éric LE BORGNE, Mme Karine BARRÉ à Mme Marie CORNIC LE STER ; Mme Christelle LE NADER à Mme Anita CALVARY LE METAYER** **Monsieur Yann BOUGUENNEC a été nommé secrétaire de séance.**

OBJET : COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION TRAVAUX DU 24 FÉVRIER 2026

M. Michel SANSEAU donne lecture à l'assemblée du compte-rendu de la réunion du 24 février 2026.

Présents : Joëlle Le Bihan, Éric Le Borgne, Nelly Picard Carrer, Michel Sanséau, Marie Cornic Le Ster, Michel Le Sann, Jean-Luc Kéroué, Yann Bouguennec, Karine Barré, Francis Le Naour, Franck Stervinou et Maurice Quintin.
Absente excusée : Christelle le Nader.
Assistait : Mikaël Berriet, responsable des services techniques.

La commission s'est déplacée sur les sites suivants :

1 - L'espace sportif de Poullen.
L'entreprise LQEB (La Quimpéroise Enveloppe du Bâtiment) réalise la pose des bardages inox et la couverture de la petite salle de sport et des annexes.
L'entreprise SMC2 pose les bardages en tôle ondulée noire.

2 - L'entrée de bourg route de Trégourez.
Une période test est en cours. Un premier essai avec le positionnement de trois écluses a été mis en place. Il ne donne pas satisfaction. À présent trois chicanes sont testées.

3 - La Maison d'Assistantes Maternelles.
L'entreprise Rault termine la pose des plaques de placo-plâtre.
L'entreprise Façades Concept réalise les enduits extérieurs.
L'entreprise EAS pose les gaines et le câblage.
L'entreprise Aquatis réalise le passage des réseaux.
Une cheminée voisine en mâchefer est à démolir par l'entreprise Morvan pour un montant de 2 800 euros HT.

4 - La démolition de la maison n°8 route de Leuhan.
L'entreprise Le May de Tourc'h a procédé à sa démolition le samedi 28 février 2026 pour un montant de 15 000 euros HT.

5 - Questions diverses.
Néant

Le conseil municipal, après avoir délibéré**,** à l'unanimité**, DONNE ACTE** à M. Michel SANSEAU de ce compte-rendu.

Pour extrait conforme,
Joëlle LE BIHAN,
Maire de Coray